

Réf: Dossier N° : 55417

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MANGAS-CONSTRUCTION-IVOIRE » en abrégé

«M.A.S.C.I »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SABLE, NON LOIN DE LA PHARMACIE NOTRE DAME DE LA PAIX, 23 BP 60 ABIDJAN 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MANGAS-CONSTRUCTION-IVOIRE » en abrégé
 «M.A.S.C.I ».

Objet: Génie civil ; lotissement ; aménagement ; viabilisation, travaux public. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement de moitié par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SABLE, NON LOIN DE LA PHARMACIE NOTRE DAME DE LA PAIX, 23 BP 60 ABIDJAN 23

GERANT: Monsieur AMIDOU DOUMBIA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26701 du 12/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24020 du 12/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

